

Scolaire

S'inscrire à l'école maternelle

Rentrée scolaire 2024-2025

Les inscriptions à l'école maternelle se dérouleront **du lundi 8 janvier au vendredi 8 mars 2024**.
Pour pouvoir être inscrit à l'école, l'enfant doit avoir 2 ans révolus le 31 août 2022.

Pour les classes de moins de trois ans, anciennement toutes petites sections (enfants nés en 2022), il ne s'agit que de pré-inscription.

Documents nécessaires pour l'inscription :

Les familles doivent prendre rendez-vous à l'accueil enfance/enseignement au **01 47 40 58 09**

Les pièces suivantes sont nécessaires pour l'inscription :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- justificatif récent de domicile,
- document attestant que l'enfant est à jours des vaccins obligatoires.

rgba(255,255,255,1)